

Règlement déposé à la mairie d'Osthoffen et à la gendarmerie de Truchtersheim

Le marché aux puces est ouvert à tout particulier ayant fait parvenir à l'organisateur son bulletin d'inscription rempli en bonne et due forme et ayant acquitté les droits afférents. Le bulletin d'inscription fait office de confirmation.

Prix de la place : 11 € les 5 mètres + 2,50€ par mètre supplémentaire.

- Mise en place des stands de 6h00 à 8h00. Toute place non occupée après 8h30 sera redistribuée.
- Les emplacements doivent être libérés à 19 heures
- Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.
- Le N° d'emplacement sera attribué le jour même et tient compte de l'ordre d'enregistrement.
- Seuls les objets privés et usagés pourront être mis en vente par les particuliers.
- Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (la vente d'armes blanches, armes à feu, ou d'animaux est strictement prohibée).
- L'usage de groupes électrogènes est proscrit.
- L'introduction de substances dangereuses, nocives ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
- Les animaux doivent être tenus en laisse.
- Les objets invendus et déchets de toute sorte ne devront en aucun cas être abandonnés sur place.
- Des poubelles de tri (Déchets ménagers, Emballages et Alu, Verre) seront à disposition dans le village.

Pas de chèque de caution cette année. Nous faisons confiance à l'esprit civique des exposants pour laisser leur emplacement dans un parfait état de propreté.

Aucun stand de boissons ou de restauration ne sera accepté, sans demande préalable et accord du Foyer Club.

Le Foyer Club d'Osthoffen décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation et sera seul juge pour prendre toutes dispositions en cas de non-respect du règlement.



BULLETIN D'INSCRIPTION au Vide Grenier d'Osthoffen du 28 Août 2016

Je soussigné, Nom Prénom mail

Tél

Adresse Code Postal Ville

N° pièce d'identité Délivrée à le / / Par

N° d'immatriculation de mon Véhicule :

Nombre de mètres : (minimum 5 ml) + ml suppl. X 2,50€ = € soit un total de €.

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L310-2 du code de commerce).

Ci-joint un chèque de € à l'ordre du FOYER CLUB OSTHOFFEN

Signature Obligatoire

Votre numéro d'emplacement vous sera attribué le jour même. Pour éviter toute attente à l'entrée, veuillez nous retourner ce talon dûment complété avec votre règlement à l'adresse ci-dessous.

Le nom figurant sur cette réservation devra être le même que celui que vous annoncerez le 28 Août.

A RENVOYER AVANT LE 15 Août 2016 à : Isabelle GRAFF, 14 Rte de Strasbourg, 67990 OSTHOFFEN

Infos : Tél 06.72.19.80.55

mail: jivagraff@free.fr